

Conseil métropolitain 18 décembre 2020 :

Logement

La Métropole Européenne de Lille attribue une subvention de 12M€ au CROUS Lille Nord-Pas-de-Calais pour financer la rénovation de résidences étudiantes

Avec près de 115 000 étudiants, la Métropole Européenne de Lille (MEL) compte parmi les plus grands pôles universitaires de France. Les étudiants représentent ainsi près de 10% de la population métropolitaine. Selon les projections nationales, la métropole lilloise devrait compter 130 000 étudiants en 2025. Cette population revêt une importance toute particulière pour le vivre ensemble, l'attractivité et le rayonnement international de la métropole et constitue un important levier du dynamisme démographique de notre territoire.

Sur le territoire métropolitain, 17 000 logements sont dédiés aux étudiants, dont 7 600 sont gérés par le CROUS. En dépit du programme de rénovation engagé ces dernières années et qui est en cours, le Campus Cité Scientifique de l'Université de Lille compte encore quatre résidences étudiantes gérées par le CROUS de Lille dont la réhabilitation demeure à réaliser. Construites dans les années 60/70, ces résidences sont particulièrement vétustes. Ces quatre résidences font l'objet d'un projet de réhabilitation pour proposer des logements étudiants aux normes sanitaires et énergétiques. Il s'agit des bâtiments M et O de la résidence Bachelard ainsi que les bâtiments G et H de la résidence Boucher, soit un total de 600 logements pour un montant global de 24 millions d'euros.

Afin de s'inscrire dans une politique volontariste en matière de logement étudiant sur son territoire et sur proposition de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Métropole Européenne de Lille accompagnera l'Etat dans ce programme de rénovation.

Pour ce faire, les élus métropolitains ont voté ce jour un soutien financier de 12M€ en faveur du Crous Lille Nord-Pas-de-Calais. Les travaux entrepris représentant également un important volume d'affaires pour les artisans et les entreprises du bâtiment, ce financement s'inscrit dans le cadre du Plan de relance économique pour le territoire.

L'accès au logement, vecteur d'attractivité pour la métropole

Dans un contexte de concurrence croissante entre les pôles universitaires, l'accès au logement est un critère qui influence les étudiants lors du choix de leur lieu d'étude. Sur le territoire de la MEL, ce sont plus de 40 000 d'entre eux vivant en décohabitation qui doivent se loger hors du domicile parental. Pour ce faire, ils sollicitent à la fois le parc locatif privé, mais également les logements associatifs ou ceux gérés par le CROUS.

Par ailleurs, près d'un tiers des étudiants sont boursiers et il s'agit d'une caractéristique forte du profil étudiant de la métropole lilloise qu'il convient de prendre en compte et qui doit s'accompagner d'une offre en logements compatible avec des revenus modestes.

« Proposer une offre de qualité et financièrement accessible est primordiale en matière de logement étudiant. Notre capacité à loger les étudiants dans des conditions dignes d'un grand campus européen qu'est notre métropole représente un véritable enjeu en matière d'attractivité de notre territoire et de son rayonnement international. Dès lors, notre volonté est de pouvoir proposer des logements qui répondent aux standards internationaux en termes de qualité de construction, de service et de performance

environnementales. La participation de la MEL au financement des résidences du Crous s'inscrit dans cette logique » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropoledelille

Contact presse

Agathe Lavalée

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50